

Devenir élève comprendre ce qu'est l'école, le sens des apprentissages	Le rôle du professeur l'explicitation
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

L'efficacité de l'enseignement dépend fortement du climat de classe instauré et de la mobilisation individuelle que le professeur suscite chez ses élèves.

Ces 4 pages présentent des pratiques pour y aider. Elles sont ainsi construites :

Des références

Devenir élève : savoir ce qu'on apprend

Devenir élève : se repérer dans l'organisation matérielle et temporelle de la classe

Devenir élève : apprendre avec les autres

Des références

- Le référentiel des compétences professionnelles

Le nouveau [référentiel](#) des compétences professionnelles de l'enseignant en vigueur à la rentrée 2013 indique la nécessité pour « *organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves* » de « *rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages* ».

Le référentiel indique aussi que les enseignants ont à « *faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation* ».

- Le programme

Celui de l'école maternelle comporte un paragraphe intitulé « Comprendre ce qu'est l'école » :

« Les enfants doivent comprendre progressivement les règles de la communauté scolaire, la spécificité de l'école, ce qu'ils y font, ce qui est attendu d'eux, ce qu'on apprend à l'école et pourquoi on l'apprend. Ils font la différence entre parents et enseignants. Progressivement, ils acceptent le rythme collectif des activités et savent différer la satisfaction de leurs intérêts particuliers. Ils comprennent la valeur des consignes collectives. Ils apprennent à poser des questions ou à solliciter de l'aide pour réussir dans ce qui leur est demandé. Ils établissent une relation entre les activités matérielles qu'ils réalisent et ce qu'ils en apprennent (on fait cela pour apprendre, pour mieux savoir faire). Ils acquièrent des repères objectifs pour évaluer leurs réalisations ; en fin d'école maternelle, ils savent identifier des erreurs dans leurs productions ou celles de leurs camarades. Ils apprennent à rester attentifs de plus en plus longtemps. Ils découvrent le lien entre certains apprentissages scolaires et des actes de la vie quotidienne. »

- **Le socle commun : la [compétence 7 « l'autonomie et l'initiative »](#) indique que l'élève doit « connaître les processus d'apprentissage, ses propres points forts et faiblesses », « savoir s'auto-évaluer ».**

Devenir élève : savoir ce qu'on apprend

Contrairement à ce que croient certains enfants ou parents, les élèves ne sont pas de simples exécutants des consignes d'un enseignant (*bien écouter, faire ce que dit la maîtresse*). Certaines pratiques pédagogiques entérinent malheureusement cette croyance.

En petite section, les élèves découvrent ce qu'est apprendre (*je ne savais pas faire/maintenant je sais faire*).

De la petite section au CM2, le professeur veille à ce que les élèves sachent ce qu'ils sont en train d'apprendre et pourquoi, à l'école, leur enseignant leur propose telle situation, telle consigne, tel exercice, tel support, tel projet, telle organisation de groupe, et à ce moment-là. Il est nécessaire qu'ils situent l'activité en cours dans une progression (*nous avons appris... maintenant nous allons apprendre...*). Un dialogue sur l'activité elle-même est mené par le maître, tout au long des activités, concernant les consignes, les compétences visées, les critères de réussite, les méthodes pour réussir, leur efficacité, les

erreurs, les façons de s'entraîner pour mieux réussir. Voir [Des questions](#) pour dialoguer sur la tâche avec les élèves.

Les élèves apprennent à revenir sur les activités conduites dans la classe, distinguant bien **ce qu'ils font** de **ce qu'ils apprennent**.

Les **erreurs** sont objet d'analyse : dès l'école maternelle, les élèves apprennent à revenir sur leurs réalisations et comprennent pourquoi tous ne font pas en permanence la même chose, en fonction des besoins différents ; les élèves ne sont pas ainsi l'objet de la **pédagogie différenciée**, mais sujets.

Lorsque plusieurs adultes de l'école interviennent auprès d'un élève, l'enseignant veille à ce que l'enfant puisse **se repérer parmi les aides**, les fonctions, les moments. De même, les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont **explicitées**, dans ses objectifs, ses modalités, son contenu. Il en va de même pour l'aide spécialisée.

L'organisation de la classe, l'affichage, l'organisation des cahiers et classeurs, le repérage parmi ceux-ci, sont **explicités** dans la vie de la classe.

L'élève apprend peu à peu **le vocabulaire qui a trait à l'école, à l'apprentissage et à l'activité intellectuelle** : le matériel et ses fonctions (*le post-it me permet par exemple de retrouver la page*), les consignes (*les mots qui disent ce que je dois faire*), les compétences (*qui disent ce que je suis capable de savoir, de savoir faire*), les formes de discours qui ont des buts différents (*raconter, expliquer, justifier*), les opérations mentales : *les mots pour dire ce que je fais dans ma tête* : comparer (*dire ce qui est pareil et ce qui n'est pas pareil*), classer (*mettre ensemble ce qui est pareil jusqu'à ce que tout soit placé*), etc. Voir un essai de représentation de l'activité individuelle « intellectuelle » de l'élève sous forme d'une [carte mentale](#) :

Il est prouvé que la **mobilisation** des élèves dépend de la compréhension qu'ils ont du **sens scolaire** de leurs tâches : ce sens n'est pas donné une fois pour toutes (*je vais à l'école pour apprendre*), mais pour chaque tâche donnée.

Devenir élève : se repérer dans l'organisation matérielle et temporelle de la classe

L'enseignant apprend aux élèves à **ranger** : ranger le matériel, ranger sa case. Modélisante pour les élèves, l'organisation matérielle du professeur a un rôle éducatif et par conséquent le matériel de la classe est en ordre, le bureau de l'enseignant est rangé.

L'affichage est varié, évolutif, soigné, correspond aux domaines du programme (sans déséquilibre) et aux différentes fonctions de l'affichage, dont l'une est la mise en valeur des travaux des élèves. Il contribue à la qualité du cadre de vie des enfants. Des fonds de couleur définie peuvent correspondre aux différents domaines.

L'emploi du temps est affiché dans la classe ; il est l'objet du plus grand soin concernant :

- la présentation : c'est un document de communication (pour les parents notamment) et pour les plus grands un support d'activité pédagogique
- le rythme et le type d'activités : la différence entre les jours de la semaine et les temps de la journée sont pris en compte
- le respect des horaires des domaines d'activités
- le respect de la durée de la récréation
- la place de la récréation (de 10h45 à 11h15 à l'école maternelle est une organisation à éviter, la récréation pour les petits l'après-midi ne s'impose pas).

Le travail sur la représentation du temps est progressif et les supports utiles également, tant dans le cycle que dans l'année (en petite section on ne travaille pas sur le mois). « Faire la date » est une expression à éviter. Le mois n'est pas un nom propre.

La bibliothèque de classe est l'objet d'un classement identifié, adapté à l'âge des élèves. Ce classement est en lien avec celui de la bibliothèque de l'école et de la bibliothèque du quartier. Des livres en rapport avec les activités en cours sont mis en valeur.

Les tables sont organisées en groupes si l'on travaille en groupe ou si cette organisation a une réelle fonction. Si les supports sont au tableau, si l'on copie, les tables des élèves sont face au tableau.

Un « coin » de regroupement, traditionnel à l'école maternelle, mérite d'être étendu à tous les cycles pour favoriser les échanges, la vie du groupe, le débat, l'écoute de la lecture par le maître, le chant, etc.

Une table est consacrée utilement à un travail différencié encadré par le maître.

Pour écrire, la position du corps des élèves, les gestes pour écrire, sont objet d'une grande attention de la part de l'enseignant.

Les cahiers (ou classeurs) sont l'objet d'un grand soin (sauf le cahier de brouillon) :

- ils sont couverts
- ils ont une page de garde
- ils portent un titre, le nom et le prénom de l'élève, sa classe
- les consignes des travaux figurent
- on distingue clairement, y compris à l'école maternelle
 - ce qui est référence, connaissance, à l'école élémentaire « leçon », d'une part
 - ce qui est exercice, entraînement, d'autre part
- à l'école élémentaire, les exercices d'entraînement figurent tous sur les cahiers du domaine concerné et non au brouillon, qui a toute sa valeur de tâtonnement, de recherche « brouillonne »
- les exercices d'évaluation sont identifiés comme tels (*maintenant que je me suis bien entraîné je dois savoir faire, le maître veut savoir si je sais faire*)
- les élèves développent, grâce à l'enseignant, une autonomie dans la gestion de leurs cahiers, dans le repérage des domaines d'activités
- les cahiers sont consultés régulièrement par les parents à qui leur organisation est présentée en réunion de parents
- la place pour la signature des parents est très nette
- les cahiers portent régulièrement un écrit de l'enseignant, y compris à l'école maternelle, écrit qui a une valeur formative, contrairement à la note ou au smileys (☺), globalisants, dont le rôle d'aide à l'analyse est réduit
- la différenciation y apparaît
- des cahiers qui suivent l'élève sont mis en place (individuels et/ou collectifs) : par exemple cahier de chants-comptines-poésie, cahier d'expériences, carnet de lecteur, cahier « de sons », cahier personnel d'histoire des arts...
- le cahier de correspondance est un cahier identifié de la même manière pour toutes les classes de l'école où :
 - toutes les fiches sont lues dans le même sens : le format est toujours le même, de préférence vertical, pour n'avoir pas à tourner le cahier pour lire
 - le format est prévu pour qu'on n'ait pas à plier les fiches
 - l'auteur du document destiné aux parents est clairement identifié.

Les photocopies

- Les fiches photocopiées utilisées ont un format adapté au cahier (pour éviter aussi le pliage), une taille de caractères suffisante ; elles sont adaptées à la classe et ne comportent pas d'éléments inutiles et dénués de sens (comme lorsqu'on photocopie des fiches du commerce telles quelles).
- la copie de documents est réglementée : pas plus de 10% d'un album par exemple.

Le travail à la maison

Les élèves d'école élémentaire n'ont pas d'exercices écrits à faire à la maison, mais des leçons et des lectures. Parmi les méthodes enseignées pour apprendre une leçon, pour mémoriser l'orthographe de mots, l'élève peut passer par l'écrit. Les méthodes de mémorisation sont explicitées à l'école, sont pratiquées en classe.

Devenir élève : apprendre avec les autres

• **Le langage et l'attitude de l'enseignant** ont un rôle puissant de modèle. Il veille à offrir constamment à ses élèves un langage oral dont toute approximation ou familiarité est bannie.

Le **vocabulaire** appris ensemble dans la classe est répertorié, identifié nettement à travers les différents domaines, de façon anticipée car lié aux apprentissages conduits, ou au gré des rencontres.

Les prises de parole des élèves dépendent beaucoup des **sollicitations du maître**, de sa façon de conduire le **dialogue** avec le groupe, du rapport aux apprentissages proposé, du rapport à l'évaluation instauré, du **climat de classe** qui en résulte en grande partie.

La façon d'**interroger le groupe** est fondamentale : observer qui lève le doigt/qui ne le lève pas, solliciter le groupe, ne pas donner la parole immédiatement – ce qui cantonne à un dialogue avec ceux qui savent –, c'est essentiel. Voir « [La maîtresse pose une question à la classe ? Je peux rêver tranquillement...](#) »

• Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation *progressive* des **règles** de la vie collective : règles de fonctionnement, règles de politesse, règles de sécurité..., notamment à travers les problèmes concrets posés par la vie d'écolier.

Pour mobiliser l'attention, des **rituels de mise au travail** permettent de cadrer l'activité.

Les usages sociaux de la **politesse**, les règles de civilité, telles l'emploi des formules de politesse ou du vouvoiement, sont enseignées par les professeurs ; dans un quartier où il n'est pas rare que des adultes ne vouvoient pas spontanément un adulte inconnu, il est important que l'école enseigne cet usage social du langage aux enfants : les programmes le spécifient au cycle 2.

Les **droits** (de vrais droits : qui s'attribuent, qui se perdent), les **devoirs**, les **interdictions**, sont explicités (*je peux, je dois, je ne dois pas*). Les élèves ont des responsabilités : chaque enfant d'une classe de cycle 3 peut en avoir au moins une, fixée sur le tableau des responsabilités de la classe.

Coopérer, débattre, sont objet d'apprentissage. Les modalités sont au choix de l'enseignant : le conseil d'enfants, le débat hebdomadaire, en sont des exemples.

L'**estime de soi**, la **confiance en soi**, les **émotions** (à reconnaître, nommer, contrôler) sont des termes qui figurent dans les programmes : l'enseignant contribue à leur prise en compte. De même, le **désir d'apprendre**, parfois difficile à déclencher ou restaurer, dépend beaucoup de la vie de la classe, des démarches choisies.

• Les **sanctions** en cours dans l'école nécessitent une harmonisation entre les adultes : elles ont une dimension éducative explicite.

Si un enfant peut être temporairement isolé (dans la classe, confié à la surveillance d'un autre maître ou du directeur), en aucun cas il ne peut être exclu de la classe sans surveillance : de ce fait aucun enfant ne peut être isolé dans un couloir à l'extérieur de la salle de classe, sans surveillance. Un élève ne peut être privé de la totalité de la récréation à titre de punition. La copie de lignes innombrables qui perdure parfois est à proscrire.

Quand le comportement d'un enfant perturbe gravement et de façon durable le fonctionnement de la classe et traduit une évidente inadaptation au milieu scolaire, sa situation doit être soumise à l'équipe éducative :

- à l'école maternelle, une décision de retrait provisoire de l'école peut être prise par le directeur, après un entretien avec les parents et en accord avec l'IEN : dans ce cas, des contacts fréquents doivent être maintenus entre les parents et l'équipe pédagogique de façon à permettre dans les meilleurs délais la réinsertion de l'enfant dans le milieu scolaire ;
- à l'école élémentaire, s'il apparaît, après une période probatoire d'un mois, qu'aucune amélioration n'a pu être apportée au comportement de l'enfant, une décision de changement d'école pourra être prise par l'IEN, sur proposition du directeur.